

Programme : Auditer en responsabilité la qualité en formation professionnelle avec le guide de lecture Qualiopi

Pour un Organisme Certificateur ou une Instance de Labellisation

Formation Initiale - V12_octobre 2025

Contexte / Besoin

L'écosystème de la formation professionnelle tient compte de la certification Qualiopi des organismes (OPAC) souhaitant bénéficier des fonds mutualisés. En octobre 2025, environ 42 850 OPAC sur 138 400 sont certifiés sur au moins 1 catégorie. Les cycles de certification durent 3 ans avec un audit de surveillance intermédiaire dans chaque cycle et des extensions. Cela représente minimum entre 22 et 25 000 jours d'audit par an.

La reconnaissance et l'efficacité de la certification Qualiopi reposent en partie sur la qualité des audits pour délivrer des certificats conformes donc fiables. Des dérives de posture, de compétences ont été constatées. La formation « **Auditer en responsabilité la qualité en formation professionnelle avec le guide de lecture Qualiopi** » permet de mettre en œuvre la mission d'audit de manière juste et efficace aussi bien dans le cadre de la posture d'auditeur, la méthode d'audit que dans la maîtrise du Guide de lecture dans sa version en vigueur.

Chaque organisme certificateur sélectionne ses auditeurs, la plupart sont des prestataires externes indépendants. Leurs besoins sont constants pour palier au renouvellement des auditeurs déjà présents depuis bientôt 4 ans. Les organismes certificateurs font évoluer leur équipe d'auditeurs à la suite des départs et évaluations des compétences (obligation du Cofrac) non satisfaisantes.

Les organismes certificateurs doivent recruter des auditeurs régulièrement ; ces auditeurs doivent répondre à 2 critères : une expérience dans la formation professionnelle et une formation/expérience dans l'audit de certification.

De plus, il est constaté un manque de compétences des auditeurs par le Cofrac, les OC, les organismes eux-mêmes et entre auditeurs. Il s'agit de maîtriser le contexte Qualiopi.

Cette formation répond aux besoins des auditeurs qui veulent être opérationnels, efficaces rapidement.

Cette formation répond également aux besoins des organismes certificateurs qui recrutent des auditeurs parfois non expérimentés mais formés efficacement à l'audit Qualiopi.

Objectifs opérationnels

Maîtriser le contexte de la Certification Qualiopi :

Maîtriser la posture d'auditeur externe et la méthode d'audit

Appliquer la méthode d'audit au Référentiel National Qualité et de son Guide de Lecture (version en vigueur) dans le cadre de la certification Qualiopi :

- Adapter sa posture d'auditeur
- Réaliser un plan d'audit
- Réaliser sa réunion d'ouverture pour préparer son audit
- Réaliser des entretiens impartiaux et en cohérence avec le référentiel Qualiopi
- Réaliser une réunion de clôture pour présenter les constats
- Rédiger des constats d'audit

L'apprenant à l'issue de la formation, sera capable de mener de manière opérationnelle un audit de certification Qualiopi pour un organisme certificateur accrédité (ou en cours d'accréditation), il aura appliqué la posture impartiale de l'auditeur et la méthode d'audit au Guide de lecture Qualiopi.

Public Concerné

Dirigeant ou salarié d'un organisme acteur de la formation professionnelle (organisme de formation, CFA, prestataire de bilan de compétences, VAE)

Tout professionnel de la formation souhaitant exercer une activité d'auditeur et/ou de conseil Qualiopi.

Pré-requis

Expérience professionnelle : via le CV ou profil LinkedIn, dans la formation professionnelle > 1 an

Connaissance technique : maîtriser le référentiel national qualité et son Guide de lecture dans sa version en vigueur :

- Avoir suivi une formation Qualiopi de minimum 7 heures (attestation demandée)
- Ou avoir fait ou faire partie dans un organisme certifié Qualiopi (certification vérifiée)
- Ou avoir accompagné minimum 3 organismes à la certification Qualiopi (profils des organismes accompagnés)

Programme détaillé

½ journée 1 : Maîtriser le contexte Qualiopi et adopter la posture d'auditeur externe

1. **Connaître le contexte de la Certification Qualiopi**
 - La réforme de la formation professionnelle via la Loi 2018
 - Les décrets, arrêtés, le vocabulaire
2. **Adapter sa posture à l'audit et à l'organisme certificateur**
 - La posture : atelier collectif, faire ou ne pas faire, être ou ne pas être
 - L'organisme certificateur :
 - Appliquer ses règles pour travailler avec lui
 - Postuler auprès d'un organisme certificateur

3. Maîtriser la méthode d'audit : les missions et la posture de l'auditeur

- Les principes, le cycle de l'audit
- Etape 1 : La planification de l'audit et le plan d'audit

Évaluation via des mises en situation d'audit

½ journée 2 : Maîtriser la méthode d'audit**1. Maîtriser la méthode d'audit : les missions et la posture de l'auditeur**

- Etape 2 : Réunion d'ouverture
- Etape 3 : Déroulé de l'audit : les entretiens d'audit
 - L'échantillonnage de preuves
 - La méthode d'entretien : questions pour comprendre les processus et obtenir les preuves de conformité

Évaluation via des mises en situation d'audit

Préparation du Guide d'entretien (2 heures en asynchrone) par les apprenants en autonomie

½ journée 3 : Maîtriser le Référentiel National Qualité en tant qu'auditeur – partie 1

- Par indicateur (commun + spécifique formation) de 1 à 16
- Élaboration du Guide d'entretien : travail préparatoire en amont de la ½ journée
- Mises en situation d'audit : entretiens et constats

Évaluation des mises en situation d'audit Qualiopi

½ journée 4 : Maîtriser le Référentiel National Qualité en tant qu'auditeur – partie 2

- Par indicateur (commun + spécifique formation) de 17 à 32
- Élaboration du Guide d'entretien : travail préparatoire en amont de la ½ journée
- Mises en situation d'audit : entretiens et constats

Évaluation des mises en situation d'audit Qualiopi

½ journée 5 : Maîtriser le Référentiel National Qualité en tant qu'auditeur – partie 3

- Les indicateurs et exigences spécifiques
- Les nouveaux entrants
- L'audit de surveillance et de renouvellement
- La méthode de rédaction des constats d'audit de conformité et la non-conformité

Évaluation formelle de 25 constats d'audit Qualiopi (2 heures en asynchrone) par les apprenants en autonomie

½ journée 6 : Restituer l'audit : les constats les missions et la posture de l'auditeur

- Correction des 25 constats d'audit
- Etape 4 : La réunion de clôture de l'audit
- Etape 5 : La rédaction des constats de conformité et la non-conformité et le rapport d'audit

Méthodes mobilisées

- Présentation et échanges autour de supports pédagogiques, du Guide de lecture dans sa version en vigueur, supports rédactionnels (modèles)
- Mises en situation tout au long de la formation : plan d'audit, réunion d'ouverture, entretiens d'audit, réunion de clôture et rédaction de constats
- Création de son propre guide d'entretien Qualiopi
- Evaluation de constats d'audit réels
- Échanges de pratiques pendant la formation

Modalités d'évaluation

- Mises en situation orales et écrites évaluées avec critères
- Évaluation finale écrite : 25 constats d'audit évalués

Une attestation de fin de formation est délivrée permettant de situer le niveau d'atteinte aux objectifs.

Moyens techniques

Formation uniquement à distance de **8h30 à 12h30** sur 6 ½ journées par visio-conférence via Teams
Mise à disposition de modèles de documents d'audit.

Intervenante

Critères de compétences nécessaires pour tous les formateurs de cette formation :

- Expérience dans la formation professionnelle > 5 ans en tant que formateur, consultant, ingénieur pédagogique
- Expérience dans la qualité et Qualiopi > 2 ans et minimum 10 audits réalisés.
- Avoir assisté à la formation « Devenir Auditeur Qualiopi »

Formatrice : Anne-Sophie Roche

25 ans d'expérience dans la qualité : responsable qualité, consultante qualité, auditeur dont 10 ans dans la qualité en formation professionnelle et maintenant :

- Depuis 2019 : **Consultante** dans l'accompagnement à la certification Qualiopi (dont certains avec le label Certif'Région) de plus de 250 organismes (Formation, BC, VAE et CFA) de toute taille
- Depuis 2020 : **Auditrice de certification** Qualiopi et Certif'Region pour 2 organismes certificateurs, instance de labellisation
- Depuis 2020 : **Auditrice interne** Qualiopi et Certif'Région pour évaluer la conformité, optimiser l'organisation, la pédagogie, l'offre...
- Depuis 2020 : **Formatrice d'auditeurs Qualiopi** ; > 100 auditeurs de certification formés qui interviennent pour 1 ou plusieurs organismes certificateurs accrédités par le Cofrac
- Depuis 2020 : **Évaluatrice Technique au Cofrac** sur la certification Qualiopi

Modalités et délais d'accès

L'apprenant contacte Anne-Sophie Roche via le formulaire (également présent sur le site), il pourra connaître les dates et présenter son expérience en formation professionnelle et sur la certification Qualiopi pour valider les prérequis : <https://forms.office.com/e/fFvVPZy2Cf>

Pour les professionnels et les particuliers : une convention ou un contrat de formation sera établi(e) : elle/il sera à retourner signé(e) minimum 7 jours avant le début de la session pour valider l'inscription, un acompte de 30% est demandé.

Pour les demandeurs d'emploi : une demande d'AIF sera faite sur KAIROS soutenue par le DE auprès de son conseiller ; la validation du financement devra arriver minimum 7 jours avant le début de la formation pour valider l'inscription.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lors de la prise de contact, dans le formulaire <https://forms.office.com/e/fFvVPZy2Cf>, les personnes concernées peuvent alerter Anne-Sophie Roche pour réaliser une étude de faisabilité et adapter si besoin les modalités techniques, pédagogiques, l'animation/l'accompagnement lors de la formation en fonction de la situation annoncée. **Merci de le signaler le plus en amont possible.**

Durée et organisation

6 demi-journées, 8h30 – 12h30, 28 H : **24h en synchrone par visio-conférence et 4h de travaux individuels**
Dates sur le site airequalite.fr

Nombre de participants

Session de 3 à 8 personnes

Tarif

Cf. convention de formation

Des financements sont possibles via OPCO, FAF, Pôle Emploi ; **pas CPE**

INDICATEURS de RESULTAT

Depuis Mai 2020 (dernière session en septembre 2025) :

- 29 sessions et 100 auditeurs formés
- 86% de réussite

Personne(s) à contacter

Administratif, Pédagogie : Anne-Sophie Roche – asroche@annesophieroches.fr ; 0662157216

En cas de problème, réclamation, incident : Anne-Sophie Roche